

076/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025
à 18 Heures 30

PRESENTS : Mme BENDJEBARA-BLAIS, Maire,
M. SOUCASSE, Mme MATARD, M. DEMANDRILLE, Mme LALIGANT, M. TRANCHEPAIN,
Mme UNDERWOOD, M. MICHEZ, Adjoint au Maire,
Mme ECOLIVET, MM. BECASSE, MICHEL, DAVID, JULIEN, BORDRON, Mme DE
CASTRO MOREIRA, M. FOLLET, Mmes DARTYGE, SENTUNE, MM. MARAIS, LEDÉMÉ,
Mme DUBOURG, M. DE PINHO, Mme VAN DUFFEL, Conseillers Municipaux,

ABSENTS ET EXCUSES :
M. MASSON, Mmes BENDJEBARA, CREVON, CHEVALLIER, MM. TALBOT, BUREL,
Conseillers Municipaux,

AVAIENT DELEGATIONS : Mme BENDJEBARA-BLAIS (pour M. MASSON), Mme ECOLIVET (pour Mme
CREVON), M. LÉDÉMÉ (pour M. BUREL)

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur MICHEL, Conseiller Municipal,

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29
NOMBRE DE PRESENTS : 23
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 26 (3 pouvoirs)

OBJET : EDITION DU GUIDE PRATIQUE POUR L'EDITION 2026/2027

- Fixation de la nouvelle tarification

EDITION DU GUIDE PRATIQUE POUR L'EDITION 2026/2027

• **Fixation de la nouvelle tarification**

Madame Karine BENDJEBARA-BLAIS, Maire, expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'édition du Guide Pratique 2026/2027, il convient de fixer à nouveau, le montant des insertions publicitaires 2026/2027.

Il vous est proposé de maintenir les tarifs de l'année 2025, comme suit :

Ref	Format	Dimensions	Tarif HT	TVA 20%	Tarif TTC
Pages intérieures					
1	Page	13x19cm	560,00 €	112,00 €	672,00 €
2	Page FF	13x19cm	530,00 €	106,00 €	636,00 €
3	1/2 page	13x9cm	350,00 €	70,00 €	420,00 €
4	1/2 page FF	13x9cm	310,00 €	62,00 €	372,00 €
5	1/3 page	13x6cm	270,00 €	54,00 €	324,00 €
6	1/3 page FF	13x6cm	240,00 €	48,00 €	288,00 €
7	1/4 page	13x4,5cm	210,00 €	42,00 €	252,00 €
8	1/4 page FF	13x4,5cm	180,00 €	36,00 €	216,00 €
9	1/6 page	6,5x6,5cm	170,00 €	34,00 €	204,00 €
10	1/6 page FF	6,5x6,5cm	140,00 €	28,00 €	168,00 €
2ème de couverture (face à l'édito)					
11	1/3 page	13x6cm	310,00 €	62,00 €	372,00 €
12	1/3 page FF	13x6cm	290,00 €	58,00 €	348,00 €
13	1/4 page	13x4,5cm	270,00 €	54,00 €	324,00 €
14	1/4 page FF	13x4,5cm	220,00 €	44,00 €	264,00 €
4ème de couverture (dos)					
15	Page	13x19cm	670,00 €	134,00 €	804,00 €
16	Page FF	13x19cm	620,00 €	124,00 €	744,00 €
17	1/2 page	13x9cm	470,00 €	94,00 €	564,00 €
18	1/2 page FF	13x9cm	440,00 €	88,00 €	528,00 €

Tous les encarts sont en couleur (quadrichomie) – FF : Fichier Fourni

Cette tarification, si elle était retenue, ferait l'objet d'une mise en application à compter de la date exécutoire de la décision prise par le Conseil Municipal. Mme le Maire serait donc chargée de sa mise en œuvre.

Il vous est donc proposé de retenir cette tarification et d'autoriser Mme le Maire à intervenir pour faire appliquer ce dispositif.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Karine BENDJEBARA-BLAIS, Maire, rapporteur de ce dossier et avoir délibéré :

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu l'avis favorable de la Commission Générale, qui s'est réunie le 18 novembre 2025,

- Considérant que dans le cadre de l'édition du Guide Pratique de l'année 2026/2027, il y a lieu de fixer la nouvelle tarification des insertions publicitaires,

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS :

- d'approuver la nouvelle tarification des insertions publicitaires du Guide Pratique 2026/2027 de la Ville de SAINT AUBIN LES ELBEUF définie ci-dessus,
- d'autoriser Madame le Maire à intervenir et à signer tous les documents pour faire appliquer cette décision municipale,
- d'affecter le produit de cette recette au Budget Principal de la Ville.

Il est à noter qu'en vertu de l'article R.421-I du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication au recueil des actes administratifs de la Ville de SAINT AUBIN LES ELBEUF.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures.



Karine BENDJEBARA-BLAIS,
Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605617-20251125-076-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2025
Publication : 27/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

